



CŒUR DEVILLE Parc Perdtemps

2019
2030



Cœur de ville : des projets emblématiques

Revitaliser le centre-ville de Nyon est l'objectif phare de la Municipalité. C'est à la suite de plusieurs ateliers que le concept « Cœur de ville » est né fin 2013, concrétisé par la suite par cinq projets emblématiques.

En adoptant également le concept d'évolution des rives du lac, la Municipalité complète, en toute cohérence, son ambition pour l'amélioration globale du cadre de vie de tou-te-s les Nyonnaises et Nyonnais.

parc et parking Perdtemps

un nouveau poumon vert au centre-ville, en mettant le parking en souterrain.

îlot Usteri

création d'un nouveau quartier dans un environnement de qualité à l'ouest de Perdtemps.

place du Château

une fois les rez-de-chaussée libérés, une place animée avec terrasses et commerces.

nord de la gare

un quartier du Martinet repensé avec un programme de logements et de commerces.

place de la Gare

un espace au sud des voies réaménagé pour devenir une véritable place accueillante et dynamique.

rives du lac

des rives réaménagées permettant une continuité avec l'animation retrouvée du centre-ville.

Perdtemps : un écrin de verdure au centre-ville

La création d'un parc public et la mise en souterrain du parking Perdtemps – projet emblématique de la législature 2016-2021 – signent la mise en oeuvre très concrète par la Municipalité du concept « Cœur de ville ».

En libérant cet espace public majeur, l'objectif est de renforcer l'animation du centre-ville en assurant la continuité de la « boucle des adresses » : un parcours de terrasses, de places publiques et de commerces, amenant les citoyens de la gare à la place du Château, tout en passant par l'avenue Viollier.

2016

Une série d'ateliers – regroupant des experts en urbanisme, paysagisme, immobilier, mobilité et génie civil – a permis de préciser le concept et de définir des grands principes d'aménagement.

2018

La Municipalité a lancé une procédure d'urbanisme – sous forme de mandats d'étude parallèles (MEP) – mettant 9 équipes en concurrence afin de concrétiser l'aménagement du parc et la mise en souterrain du parking actuel.

2019

Le projet intitulé « Pleine terre » a été désigné lauréat par la Municipalité. Le groupe composé des membres suivants a été mandaté : Paysagession (pilote), Localarchitecture (architecte), Kung et associés (ingénieur civil) et mrs partner (mobilité).



Démarche participative

« Du square au futur parc Perdtemps »

Entre septembre 2018 et juin 2019, un groupement citoyen a participé activement au concours d'urbanisme (MEP) pour l'aménagement du futur parc Perdtemps, lors de plusieurs ateliers sur le terrain et de tables rondes.

Deux représentants ont été intégrés au jury d'experts en tant que porte-paroles afin de formuler des idées et envies sur les usages possibles dans le futur parc.

Une synthèse détaillée des recommandations issues des citoyen-ne-s, ainsi que plus d'informations sur l'entier du processus participatif sont disponibles sur www.participanyon.ch/perdtemps.

Ma ville, notre espace
PARTICIPANYON.CH

place de la Gare



Lac Léman

||||||| Parking souterrain *

*Le périmètre (en traitillé orange ci-dessus) est présenté ici à titre d'orientation et ne préjuge pas de l'état final de la réalisation.

Perdtemps : en « Pleine terre »

En se parant de vert, Perdtemps deviendra un grand parc urbain, bordé de jardins thématiques – comme un écrin de verdure offrant une multitude de nouvelles activités aux citoyens.

En minimisant les constructions en surface, le nouveau paysage du parc préservera la qualité de vie existante, ainsi qu'une ouverture vers les façades voisines. Tout autour, deux pavillons en bois s'immisceront entre les arbres, marquant ainsi les portes du parc avec son centre, tel un grand pré.

UN PARC POUR SE RELAXER, SE RASSEMBLER ET S'AMUSER

Le parc accueillera des activités entre sol et air : territoire de jeux où l'on peut s'amuser en toute liberté à l'ombre des platanes et autres arbres fruitiers.

Des activités rassembleuses seront aussi possibles : terrains de pétanque, potagers urbains

et jardins aromatiques partagés.

L'espace laissera également la place à des activités qui invitent au calme, au délasserment et à la relaxation : salons à ciel ouvert, zones de méditation, etc.

UNE PLACE EN GRADINS, UN LIEU DE RENCONTRE UNIQUE

Le sud du parc sera abaissé en une place formée par de grandes marches, connectant Perdtemps à la ville historique.

Ce nouvel espace public unique invitera les citoyens à entrer et profiter du parc retrouvé.

Cette place en gradins permettra des usages riches et variés allant de l'organisation d'événements ou de spectacles à l'accueil d'un marché hebdomadaire, par exemple.



Perdtemps : et sous terre ?

Un grand magasin d'alimentation, des petits commerces, des ateliers-galeries ou encore une médiathèque-ludothèque se logeront dans les contreforts aux abords du parc, laissant ainsi le maximum de surface libérée au centre.

Le parc, une fois affranchi du parking en surface et réaménagé en pleine terre, respirera à nouveau et offrira un espace de liberté aux Nyonnaises et aux Nyonnais : à l'échelle de la vision de la Municipalité portée par son projet « Cœur de Ville ».

UN PARKING SOUTERRAIN

La capacité actuelle du parking de 450 places sera préservée. Une fois enterré – par étapes – le parking s'étendra sur trois niveaux.

Il se situera sous l'actuelle place du Petit-Perdtemps et directement sous une surface de type « supermarché » alimentaire.

Cette position lui apportera trois nouvelles qualités : dense, compact et fonctionnel.

Les entrées et sorties piétonnes du parking souterrain seront multiples. Elles relieront le niveau du parc Perdtemps à la rue St-Jean.

ACCOMPAGNÉ D'UN ESPRIT PAVILLONNAIRE

Le futur « kiosque » de Perdtemps surplombera la porte St-Jean à l'est et illustrera les fonctions du sous-sol en abritant notamment les entrées et sorties piétonnes du parking. Pierre blanche du parc, il a vocation à en devenir le centre d'information.

La future médiathèque-ludothèque-bibliothèque se situera à l'est du parc. Sa structure en bois,

généreusement vitrée, apportera une belle transparence et confirmera son caractère public.

Un pavillon d'ateliers accompagnera l'avenue Viollier. Flexibles, ces ateliers-galeries pourront être connectés entre eux, ce qui leur procurera un atout, notamment commercial, supplémentaire.



horizon 2019 - 2021

La Municipalité a la volonté de remettre rapidement aux Nyonnaises et Nyonnais le parc Perdtemps. Pour ce faire, elle doit, au préalable, libérer la place de ses voitures. Elle entend engager les travaux de construction du parking souterrain (l'emprise des travaux figure en orange dans l'illustration ci-dessous*) en 2021. Une fois les travaux de cet ouvrage achevés, elle procédera à l'aménagement de la partie nord du parc.

L'emplacement du futur parking souterrain, situé à peu près à l'actuel Petit-Perdtemps, permettra de maintenir une partie du parking existant en surface durant les travaux et de préserver un maximum d'arbres. De plus, la Municipalité ouvrira au public le parking des Marchandises (en vert ci-dessous).

ÉTUDES DÉTAILLÉES - ÉVALUATION DES MODES DE FINANCEMENT

Evidemment, ces travaux doivent être préparés et diverses études seront menées jusqu'en 2021.

C'est sans délai que la Municipalité engage des réflexions et produit des plans en vue d'obtenir les autorisations requises.

Tout au long de ce projet et jusqu'en 2021 déjà, la Municipalité poursuivra l'information et la participation qui avait été engagée depuis plusieurs mois grâce au square Perdtemps et pendant le concours d'urbanisme (MEP).

RÉALISATION DU PARC EN PLEINE TERRE

Le projet lauréat, appelé à être réalisé, retient un aménagement du parc Perdtemps en pleine terre. Ceci permettra, entre autres, d'offrir à la population des espaces largement arborisés, à caractères diversifiés.

Cela participera également à la création d'îlots de fraîcheur durables ainsi qu'à la mise à disposition d'un véritable poumon de verdure au cœur de la ville pour la population de tout âge.

horizon 2021 - 2030

Une fois le parc public végétalisé, les véhicules laisseront place à une vaste étendue verte dédiée aux activités et loisirs intergénérationnels.

Le centre-ville retrouvera son dynamisme. La Municipalité est ambitieuse et veut déployer les moyens nécessaires pour la réalisation de l'aménagement complet du parc Perdtemps.

UN DÉVELOPPEMENT AMBITIEUX, PAR ÉTAPES

En parallèle du lancement des travaux sur le parking, les démarches seront lancées pour la légalisation des autres infrastructures prévues à moyen et long termes, telles que le centre commercial, les boutiques le long de l'avenue Viollier ou encore la médiathèque-ludothèque-bibliothèque.

Ainsi, dès 2023, le parking souterrain devrait être réalisé. Avec les travaux sur le parc en bonne voie, les travaux préparatoires pour la construction des espaces commerciaux pourront être entrepris afin qu'ils soient activés en 2025-2026.

La boucle des adresses en sera ainsi à une étape

cruciale de sa concrétisation.

A l'achèvement de ces travaux, la finition du parc pourra être réalisée, accompagnée par le lancement des équipements à usage culturel et de loisirs que la Municipalité envisage de réaliser.

Mais ceci est une autre histoire. Il sera temps d'en parler dès le milieu de la prochaine décennie.

Le parc et ses différents aménagements devraient être achevés vers 2027-2028.



*L'emprise des travaux (en orange ci-dessus) est présentée ici à titre d'orientation et ne préjuge pas de l'état final de la réalisation.





CŒUR DE VILLE

Une vision d'avenir

GARE-NORD

Le développement initial du quartier du Martinet, tel que souhaité par la Municipalité – construction de logements, commerces, administrations – a fait face à un échec lors de sa mise à l'enquête publique. Une nouvelle planification, intégralement remaniée, est en cours d'élaboration. Elle interviendra à moyen-long terme.

PLACE DE LA GARE

Après l'inauguration du nouvel espace au sud de la gare CFF « Voie 4 » à l'été 2019, la procédure d'urbanisme – mandats d'étude parallèles (MEP) – pour déterminer le projet d'aménagement définitif va pouvoir être lancée. Elle sera alimentée en continu par les besoins et avis des usagers. Les résultats sont attendus courant 2020.

PERDTEMPS-USTERI

L'implantation d'équipements et de logements dans la partie ouest de Perdtemps a été pensée pour s'intégrer en cohérence avec la vision globale du futur parc, tout en gardant une indépendance certaine. Le développement de ce quartier se fera dans un second temps – après la réalisation du parc – car il nécessite un changement d'affectation.

PLACE DU CHÂTEAU

Actuellement bloqué par des oppositions, le nouvel espace de vies de la place du Château est prévu à l'été 2020, sous réserve d'un éventuel nouveau recours. Une fois en place, les citoyens pourront s'exprimer afin de nourrir les réflexions autour de l'aménagement définitif, prévu quant à lui dans un second temps.



Editeur : Ville de Nyon – septembre 2019

Images : Paysagession Localarchitecture, Kung et associés et mrs partner, Géoportail de la Ville de Nyon

Photos : Michel Perret

Réalisation et mise en page : Marine Durand, Ville de Nyon

Impression : Ville de Nyon

Papier : Antalis – Image impact



Plus d'informations sur nyon.ch/cdv

